

90 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS - Tél (01) 40.16.98.30

Bulletin 4/90 - Directeur de la Publication: Claude Beylie

Rédaction et Réalisation : Philippe J. Maarek

ROUTINE ESTIVALE !

Comme chaque année, juin, juillet et août sont les mois où, à l'instar de la profession, le Syndicat semble entrer en hibernation, pourrait-on écrire, s'il ne s'agissait de l'été.

Pourtant, même durant ces trois mois, le syndicat n'a pas été inactif, l'un ou l'autre des membres du bureau "de permanence à Paris", en quelque sorte, ayant à être saisi de problèmes divers.

"L'affaire Mocky", tout d'abord: sans prévenir quiconque, ni nous-mêmes, ni la Fédération des Cinémas qui est pourtant le représentant normal des salles, notre réalisateur s'était avisé de demander directement aux salles qui projetaient son film de ne pas honorer les Cartes Vertes (il n'avait pas non plus organisé de projections de presse pour tous les journalistes...).

Nous n'avons pas été trop de deux, avec Jean-Claude Romer, que je remercie ici, lors de plusieurs conversations téléphoniques parfois

houleuses, pour convaincre Jean-Pierre Mocky de revenir sur sa position: "l'embargo" n'aura duré que quelques jours!

Affaire réglée, donc...

Tout au long de l'été, hélas, quelques collègues, et non des moindres, nous ont aussi contacté pour nous faire état de menaces de licenciements, nous demander quelles précautions ils devaient prendre, et quels étaient leurs droits.

A ce propos, rappelons que nous avons érigé en principe qu'en cas de licenciement, tout membre du Syndicat bénéficiaire d'une carte verte au titre de son ancien emploi se la voit automatiquement renouveler "intuitu personnae" l'année suivante.

Chaque année, plusieurs cartes sont ainsi accordées - hélas- faudrait-il dire (*).

Il faut, à cet égard, conseiller la plus grande vigilance: il semblerait que dans certains journaux, on pousse en ce moment à la démission, ou, au mieux, on licencie pour un pseudo "motif économique", des critiques salariés, pour donner leurs colonnes, à moindres frais, à des pigistes.

Un grand conseil:

**NE DEMISSIONNEZ
JAMAIS,**

mais téléphonez plutôt à sur-le-champ à votre avocat et à votre Syndicat!

Philippe J. MAAREK

(*): si vous êtes dans ce cas, il faut m'écrire avant la fin novembre.

**COMITE DE SELECTION
DE LA SEMAINE DE LA
CRITIQUE POUR 1991**

Délégué Général

Jean ROY

Membres

Mehmet BASUTCU
Martine JOUANDO
Marcel MARTIN
David OVERBEY
Jean RABINOVICI
Philippe ROUYER

*Délégué Général au
Court-métrage*

Gilles COLPART

APPEL DE CANDIDATURE POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES (2 personnes)

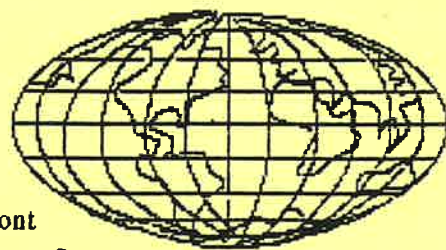
Lors de l'Assemblée Générale de janvier dernier, un oubli fâcheux a fait omettre la désignation des deux commissaires aux comptes. Or il faut juridiquement les désigner avant la prochaine Assemblée Générale annuelle, et le Conseil n'a pas le droit de le faire, puisqu'il s'agit, justement, des deux personnes chargées de vérifier les comptes au nom de l'ensemble des adhérents! Pour sortir de cette situation cornélienne, le bureau a décidé de les faire désigner par un vote par correspondance particulier, lors de l'envoi du matériel de vote pour le renouvellement partiel du Conseil de décembre/janvier prochain.

Il faut donc d'ores et déjà faire acte de candidature:

**DERNIER DELAI: 15
NOVEMBRE**

Adresser les candidatures au siège du Syndicat; les membres du Conseil n'ont pas le droit d'être candidats

JURYS DE LA FIPRESCI



Les membres du Syndicat qui sont intéressés par les jurys suivants sont priés de le faire savoir à Jean Roy, notre Secrétaire Général:

- Mannheim (Allemagne) du 8 au 13 octobre
- Nyon (Suisse, festival du Film Documentaire), du 13 au 20 octobre)
- Stockholm (Suède, nouveau festival, du 1er au 4 novembre)
- Barcelone (Espagne, du 6 au 14 novembre) (changement de dates)
- Leipzig (Allemagne, du 23 au 29 novembre)
- La Havane (Cuba, début décembre)

Il est rappelé que les candidatures sont transmises au Secrétaire Général de la FIPRESCI qui compose alors les jurys en fonction des candidatures reçues, mais aussi d'impératifs d'équilibrage géographique, ou journalistiques (type de supports) et en faisant alterner la représentation des diverses sections nationales: ainsi, pas de juré français à Locarno et Montréal cette année. L'hébergement est toujours assuré, se renseigner pour le voyage

FESTIVAL DE CANNES: UNE LETTRE DU SECRETAIRE DE LA FI- PRESCI A NOTRE PRESIDENT

«..... C'était la première fois cette année que notre jury a été reconnu officiellement par le Festival, et a pu bénéficier des facilités offertes par les différents services. La première fois que nous avons pu effectuer notre travail de critiques et de membres du jury dans les meilleures conditions.

Cette amélioration considérable, que nous avons tous vivement saluée, est redevable en premier lieu au Syndicat de la critique de cinéma, notre partenaire français. Je remercie profondément le Syndicat d'avoir préparé, et organisé notre manifestation avec autant de compétence et d'amabilité.

Je tiens à souligner tout particulièrement ton engagement personnel, cher Claude, et bien sûr, le merveilleux travail de notre ami le secrétaire du jury sur qui on pouvait vraiment compter. Laisse-moi inclure également dans mes remerciements notre ami Jean Roy avec son engagement inlassable.

Sans aucun doute, cette année, à Cannes, la critique de cinéma, représentée par son association française et internationale, a gagné en influence et s'est attiré beaucoup de considération »

COMMISSAIRES AUX COMPTES (2) : CANDIDATER AVANT LE 15 NOVEMBRE!